

Destinataires

Entreprises de transport (ET) et gestionnaires d'infrastructure (GI)
via les contacts actuels de la gestion du système

Berne, le 4 avril 2023

Bilan des mesures volontaires d'économie d'énergie et perspectives pour l'hiver 23/24

Madame, Monsieur,

En septembre 2022, le secteur des transports publics a lancé un appel à toutes les entreprises de transport et aux gestionnaires d'infrastructure pour qu'ils envisagent et mettent en œuvre des mesures volontaires d'économie d'énergie en prévision d'une pénurie d'énergie imminente. Grâce à vos efforts, notre secteur a contribué de manière perceptible à éviter les pénuries qui menacent. La prise de conscience accrue a en outre permis d'aborder d'autres potentiels et de mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique supplémentaires.

Nous vous félicitons pour tout ce que vous avez accompli jusqu'à présent et remercions chaleureusement vos collaborateurs et collaboratrices !

Rétrospective des mesures volontaires d'économie d'énergie selon la recommandation de la branche du 8 septembre 2022

Recommandation de la branche	Mise en œuvre, expérience, résultat
Le secteur des transports publics soutient l'«Alliance pour les économies d'énergie»	L'UTP et plusieurs de ses membres ont adhéré à l'Alliance. Cela a permis de sensibiliser en interne et en externe.
Campagne d'économie d'énergie à l'échelle de la branche	Publication de fiches d'information correspondantes spécifiques à la branche sur la page d'accueil Gestionnaire de système. Cependant, l'appropriation effective dans la branche des transports publics n'est pas claire.
Gares : Éteindre l'éclairage de façade et de décoration intérieur/extérieur	Mis en œuvre dans le cadre des limites techniques et contractuelles auprès de diverses entreprises (limite technique : points de consommation non univoques). Les mesures n'ont pas eu d'impact sur les clients, aucun effet négatif sur la perception des transports publics n'est connu.

Recommandation de la branche	Mise en œuvre, expérience, résultat
Bâtiments de bureaux et d'exploitation : Mesures extraordinaires d'économie d'énergie et optimisations de l'exploitation	Les optimisations de l'exploitation énergétique ont permis de réaliser des économies d'énergie considérables, par exemple en réduisant de 7% la consommation de gaz naturel dans les bâtiments des CFF. La baisse de la température de chauffage et la réduction de l'eau chaude ont entraîné une légère perte de confort pour les collaborateurs et des réclamations.
Trafic voyageurs: Abaissement du chauffage dans le compartiment/espace voyageurs	Les optimisations d'exploitation à long terme avec des adaptations de logiciels et la gestion différenciée du trafic de proximité, régional et grandes lignes ont fait leurs preuves en de nombreux endroits. D'autres facteurs, tels que les courants d'air ou la texture de la surface, jouent également un rôle important dans la perception du confort à l'intérieur d'un véhicule. C'est pourquoi près de 30 000 clients ont été interrogés dans sept ET – dans les trams, les métros, les trains régionaux et les trains grandes lignes. Sur l'ensemble des enquêtes, 86% des personnes interrogées ont jugé la température agréable, 9% trop chaude et 5% trop froide. Une évaluation différenciée est actuellement en cours d'élaboration par la Haute école de Lucerne.

En résumé, on peut dire que la plupart des mesures ont fait leurs preuves et ont permis de réaliser les économies d'énergie souhaitées. Par exemple, les besoins en électricité 50 Hz des CFF au dernier trimestre 2022 étaient inférieurs d'environ 8% à ceux du même trimestre de l'année précédente ; pour les VBZ, les économies réalisées sur l'ensemble de l'année et sur la consommation totale d'électricité (y compris la traction) s'élevaient même à environ 2,5%. Il convient de noter qu'il n'existe pas de suivi systématique pour l'ensemble du secteur.

Situation actuelle et perspectives pour les prochains semestres d'hiver

La situation actuelle de l'approvisionnement en énergie se présente heureusement de manière stable et moins tendue qu'au début de l'hiver. Le 17 mars 2023, l'Office fédéral de l'énergie OFEN a donc recommandé aux cantons, villes, communes et entreprises de préparer les éventuelles adaptations de leurs mesures volontaires d'économie d'énergie et de les mettre en œuvre à partir de la mi-avril 2023.

Toutefois, en raison des déficits structurels de la production d'énergie, l'approvisionnement pendant les prochains semestres d'hiver reste un défi. L'hiver prochain, en particulier, pourrait nécessiter des efforts encore plus importants que lors du semestre d'hiver précédent :

- Le Conseil fédéral a déjà décidé en décembre 2022 de reconduire l'Initiative hivernale pour les économies d'énergie et l'Alliance pour les économies d'énergie pour l'hiver 2023/24.
- L'objectif volontaire d'économie de gaz de 15% et l'objectif volontaire d'économie d'électricité de 10%, analogues à ceux de l'Union européenne (limités au 31 mars 2023), s'appliqueront également aux mois de novembre et décembre 2023. D'autres mesures de l'UE pourraient être reprises par la Suisse.

Conclusion:

Le secteur des transports publics continuera à être sollicité l'hiver prochain.

Conclusions et recommandations pour la branche des transports publics

Pour les entreprises de transport et les gestionnaires d'infrastructures, les économies d'énergie restent un enjeu et une opportunité intéressante, ne serait-ce qu'en raison de la hausse des prix de l'énergie.

Il y a donc de bonnes raisons de renouveler notre appel de septembre 2022 et de continuer avec les orientations suivantes :

- **poursuivre résolument nos efforts en matière d'efficacité énergétique et**
- **ne procéder qu'à des adaptations ponctuelles des mesures volontaires d'économie d'énergie déjà mises en œuvre :**
 - **Éclairage de façades et de décorations dans les gares :**
S'il n'y a pas d'obligations particulières, limiter l'utilisation (heures d'exploitation, événements/manifestations/jours fériés particuliers) ou y renoncer complètement. Pour des éclairages décoratifs efficaces sur le plan énergétique, il faut tenir compte du bien-être des voyageurs et des locataires.
 - **Bâtiments de bureaux et d'exploitation :**
Poursuivre les mesures techniques des bâtiments et les optimisations de l'exploitation énergétique, également pour la saison plus chaude (en particulier en agissant sur le refroidissement des locaux).
 - **Trafic voyageurs, abaissement du chauffage dans le compartiment/espace voyageurs:**
La mesure était limitée à la période hivernale et reste d'actualité pour l'hiver prochain – poursuivre les optimisations correspondantes.

Pour des raisons de protection du climat, il est recommandé de reconvertir les installations bicom bustibles au gaz naturel. Il est toutefois fort probable que cette mesure soit réactivée pour l'hiver prochain afin d'éviter une pénurie de gaz en Europe.

Travaux ultérieurs

Le groupe de travail "Energie durable" de l'UTP reprend les conclusions et les recommandations pour la branche, fait avancer la mise en œuvre des mesures et examine un approfondissement thématique des sujets dans des sous-groupes du groupe de travail.

Le groupe de travail de l'UTP "Pénurie d'électricité dans les transports publics" ainsi que le secrétariat de la CTE (Coordination des transports dans l'éventualité d'événements) poursuivent les travaux de préparation en vue de l'hiver prochain avec une priorité élevée.

L'OFT a suspendu jusqu'à nouvel ordre l'exercice actif de la gestion de système (mode veille). Le suivi, en fonction des besoins, des travaux préparatoires en cours et leur communication à la branche des TP continueront toutefois d'être assurés par les gestionnaires de système CFF et CarPostal.

Au nom de l'UTP et des gestionnaires de système des CFF et de CarPostal, nous vous remercions chaleureusement pour votre engagement et la bonne collaboration. Nous tenons à remercier tout particulièrement les entreprises, les collaboratrices et les collaborateurs qui s'engagent dans les groupes de travail de l'UTP "Pénurie d'électricité dans les TP" et "Energie durable" et qui apportent ainsi une contribution importante à notre branche.

Si vous avez des questions ou des remarques, nous sommes à votre disposition comme d'habitude. Le gestionnaire de système rail à l'adresse suivante TeamP@sbb.ch ainsi que le gestionnaire de système route sous pa-sysko@postauto.ch sont à votre disposition.

Avec nos meilleures salutations



Bernhard Adamek
Vice-directeur de
l'Union des transports publics

Union des transports publics
Dählhölzliweg 12
3000 Berne 6
Tél. portable +41 79 367 36 52
Bernhard.adamek@voev.ch



Daniel Gerber
Responsable du groupe de travail de
l'UTP Pénurie d'électricité dans les TP

CFF SA – Infrastructure
Hilfikerstrasse 3
3000 Berne 65
Mobile +41 79 610 18 86
daniel.gerber@sbb.ch



Nicole Bolliger
Responsable Gestionnaire de système
Rail

CFF SA
Marché Voyageurs
Trüsselstrasse 2
3000 Berne 65
Portable +41 79 876 30 24
nicole.bolliger@sbb.ch



Christa Hostettler
Responsable Gestionnaire de système
Route

CarPostal SA
Engelhalde 39
3030 Berne
Tél. +41 58 341 28 90
Portable +41 76 327 91 18
christa.hostettler@postauto.ch